

# Le *petit* Neuilléen

## **Dossier**

Quand on partait de bon matin

**Quand on partait sur les chemins...** *page 3*

## **Actualité des commissions**

Le point sur la voirie et les réseaux *page 8*

## **Associations**

Les clubs de foot préparent leur rentrée *page 13*

## **Actualité**

Une championne de France à Neuillé *page 15*



### Le petit Neulléen

Le journal d'information de la commune de Neullé

Juillet 2023

Directeur de publication : G. BERTIN

Création, rédaction, mise en page : Groupe communication

Crédits photographiques : V. BENOIST, P. FLACELIÈRE, V. ROY

Impression : Multi-impressions Chinon  
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neullé  
5 Place Saint-Médard,  
49680 NEULLÉ

Tel. 02 41 52 51 10  
Fax. 02 41 52 54 45

mairie.neulle@wanadoo.fr  
www.mairiedeneulle.fr

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au samedi  
de 09h00 à 12h15

## Le mot du maire



Chères Neulléennes et chers Neulléens,

Le 4 juillet vous avez été nombreux à venir récupérer les poules offertes par la mairie dans une démarche de diminuer le rejet de nos déchets organiques dans nos poubelles. Par rapport à la dernière distribution de 2021 nous sommes passés de 138 poules à 210 poules distribuées. Ces poules recyclées (17 mois) « bio » et labellisées « poules de Loué », devraient (si les renards ne les mangent pas...faire abri en conséquence..) poursuivre leur ponte avec un nouveau rythme dans leur nouvel environnement. Cet effort financier consenti par la commune s'inscrit dans une démarche plus générale du mode de vie dans lequel nous souhaitons évoluer dans le respect de notre environnement de qualité à partager. D'autres actions seront menées dans les mois à venir :

- avec la création d'un verger communal (Opération 1 naissance – 1 arbre) à côté de la liaison douce le samedi 18 novembre avec animations, troc de graines et de plants.

- la matinée « nettoyons notre Suzon » le samedi 2 septembre, pour laquelle un appel à la participation des habitants jeunes et moins jeunes est lancé. Toutes ces animations sont accompagnées d'un moment de convivialité à l'issue. N'hésitez pas à venir contribuer à ces temps forts qui unissent la vie de notre commune. Merci à Vincent Benoist pour son investissement.

Un autre moment festif important sera la Tablée Neulléenne le samedi 9 septembre ouverte à tous les Neulléens, familles, amis, qui se conclura par un feu d'artifices. Buvette et barbecue présents sur place, apportez votre repas, la commune offrira l'apéritif. Merci au comité des fêtes de co-animer cette soirée. Comme indiqué lors du précédent numéro, le 26 -27 Août le retour du Comice Agricole sur la commune qui s'inscrit dans un projet en partenariat avec l'agglomération de Saumur sur une semaine avec un programme festif, gourmand et enrichissant. Sous le nom « À tout bout de champ », le festival des agricultures et de l'alimentation sera présent aux quatre coins du territoire en commençant par Neullé, du 26 août au 2 septembre (voir article en dernière page). Comme nous l'avons fait pour la reconstruction du clocheton de l'église Saint Médard, nous allons relancer avec la Fondation du Patrimoine une nouvelle souscription pour réparer une majorité de nos vitraux et changer nos abat-sons. La souscription sera lancée le samedi 16 septembre lors du week-end de la journée du patrimoine (église ouverte). Tous les dons enregistrés ouvrent droit à réduction d'impôts. La fondation du patrimoine nous apportera une subvention supplémentaire si le montant des dons récoltés dépassent 5% des travaux (63 292 HT € soit 3 200 €)...merci aux futurs donateurs.

Comme vous le voyez, la commune de Neullé vit bien, avec des animations et des festivités, auxquelles vous participez, qui nous incitent à poursuivre ces temps de rencontres qui donnent une âme et une vitalité à notre village. Merci pour votre engagement.

Vous le verrez avec les comptes de la commune, notre budget nous permet de poursuivre notre développement, toujours avec une rigueur financière nécessaire, et d'envisager le projet majeur de notre mandat qui est la restructuration de l'espace Branchereau, pour avoir des espaces multi-activités pour les associations, la jeunesse et les activités sportives « douces ».

Au plaisir de vous retrouver, bel été à tous.

Guy Bertin.

## Quand on partait de bon matin Quand on partait sur les chemins...

À pied, à vélo ou à cheval, quoi de plus agréable que de partir de bon matin sur les chemins, en forêt pour prendre un bon bol d'air. Le territoire de notre commune et ses environs sont propices aux balades, randonnées, sport de nature et au tourisme vert en général. Des vallons aux coteaux boisés en passant par les prairies et les plaines maraichères, la grande variété de paysages offre aux randonneurs des itinéraires riches et diversifiés.

### C'est bon pour le moral...

La marche est reconnue par les professionnels de santé comme ayant des effets positifs sur le moral. Elle réduit les pensées négatives, améliore l'humeur, l'estime de soi, le contrôle du stress, le sommeil et la concentration... L'activité physique aide aussi à prévenir l'apparition des maladies cardio-vasculaires ou chroniques (obésité, diabète...)

En France, la majeure partie des sentiers balisés est l'œuvre de la Fédération française de randonnée pédestre, qui est à l'origine des sentiers de Grande Randonnée (GR®), de Grande Randonnée de Pays (GR® de Pays) et de Promenade et Randonnée (PR®).

### Les sentiers de Grande Randonnée (GR®)

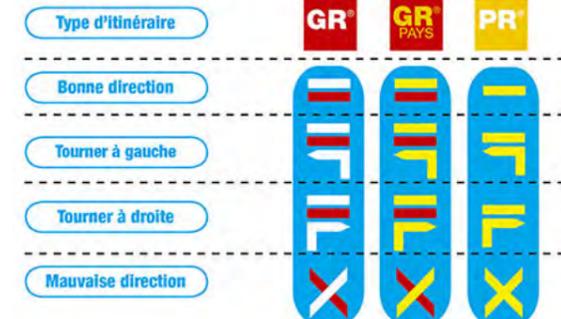
Les sentiers de Grande Randonnée ou GR® correspondent à des parcours de plusieurs jours ou de plusieurs semaines. Ces itinéraires sillonnent une région (par exemple le GR® 34, qui parcourt le littoral de la Bretagne) ou suivent des tracés historiques comme le GR® 965 sur le pas des Huguenots. Aucun GR ne passe par Neullé, mais le GR®36 « De Ouireham (Calvados) à Bourg-Madame (Pyrénées-orientales) » (1917 km) traverse le canton par La Breille-les-Pins, Brain-sur-Allonnes, Allonnes, Villernier vers Saumur.

### Les sentiers de Promenade et Randonnée (PR)

Les sentiers de Promenade et Randonnée proposent des circuits de quelques heures ou d'une journée maximum. Ils répondent ainsi à des besoins diversifiés : balades courtes adaptées aux familles, parcours de découverte thématique, entraînement aux GR®. Souvent créés en concertation avec les acteurs locaux, ils permettent de mieux découvrir le patrimoine local et départemental.

### Balisages des sentiers

#### LES TYPES DE BALISAGE



Plusieurs parcours balisés passent par Neullé. Un itinéraire PR de 16km (env. 4h) «Entre Blou et Neullé» et un itinéraire à vélo de 50 km, «Entre Loire et Forêt». Vous pouvez retrouver le détail de ces circuits sur le Plan guide communal distribué aux habitants en 2022, disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.



### Les Neulléennes

Pour les amateurs de randonnées, le comité des fêtes organise chaque année au printemps «Les Neulléennes». Trois parcours qui varient d'une année sur l'autre sont proposés aux marcheurs : 8km, 12km et 16km.



Un rallye famille de 4 km permet d'initier les plus jeunes à la marche, en apportant une touche ludique avec des enquêtes, des questions d'observations sur la nature et le patrimoine. Près de 170 personnes ont participé à l'édition 2023.



### Quelques règles à respecter pour bien randonner



Que l'on suive des sentiers balisés ou que l'on emprunte des chemins sur des itinéraires libres, certaines règles de bonnes pratiques de la randonnée doivent être respectées.

La fédération française de randonnées a rédigé une **charte du randonneur** en ce sens.

**Restons sur les chemins et sentiers** existants pour éviter le piétinement des espèces. Ne coupez pas les virages, ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

**Nettoyons nos semelles** car sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos semelles, des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels. Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l'étranger.

**Respectons la propriété d'autrui**, ne passez pas sur des chemins fermés ou des parcelles clôturées et respectez les panneaux d'interdiction d'entrer.

**Gardons les chiens en laisse**. Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !

**Récupérons nos déchets**. Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Ramassez et remportez vos déchets avec vous. Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

**Laissons pousser les fleurs**. Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet. N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel.

**Soyons discrets**. Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne leur donnez pas à manger, ne laissez pas de déchets alimentaires, cette nourriture n'est pas forcément bonne pour eux.

**Ne faisons pas de feu**. Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature. Respectez les consignes et en cas d'incendie, appelez le 18 ou le 112.

### Attention aux tiques !



D'avril à octobre, les tiques sont particulièrement actives dans les milieux naturels, notamment dans les forêts. Certaines piqûres sur la peau peuvent transmettre la maladie de Lyme, infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. Si elle n'est pas soignée, la maladie provoque des troubles neurologiques, articulaires et musculaires.

#### COMMENT SE PROTÉGER AVANT LES ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

Afin d'éviter les piqûres de tiques durant vos randonnées, il est conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Il est conseillé aussi mettre du répulsif contre les insectes sur la peau.

#### COMMENT SE PROTÉGER EN REVENANT D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

Après la randonnée, vérifiez soigneusement l'ensemble de votre corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques. En cas de découverte, retirez la avec une pince à tiques (disponible en pharmacie).

#### QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Documentations et informations sur le site [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr) ou en mairie



### La randonnée et la chasse

À certaines périodes de l'année, marcheurs, vététistes et chasseurs doivent cohabiter sur les espaces naturels. Chacun aspire à exercer son loisir dans des conditions de sécurité et de quiétude. Quelques bonnes habitudes et attitudes sont à adopter en période de chasse.

**S'informer** des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse (17/09/2023 pour le petit gibier dans le 49, pour le gros gibier, des battues peuvent être organisées avant cette date). À Neuillé, les battues de gros gibiers ont lieu en forêt

le samedi (17 et 24 septembre puis tous les 15 jours). Le dimanche, c'est la chasse au petit gibier en plaine.

**Prêter attention**, si vous voyez des voitures de chasseurs ou entendez des coups de feu, restez sur les chemins et sentiers autorisés. Pour la chasse au grand gibier, des panneaux de signalisation «Chasse en cours» sont disposés autour du périmètre de la battue. Mettez des vêtements de couleurs vives (gilets fluo) pour être visible.

**Bien réagir**, si vous vous retrouvez au milieu d'une zone d'action de chasse, signalez-vous dès que possible à un chasseur. Passez votre chemin (en formation groupée si vous êtes plusieurs) sans halte inutile (pique-nique, etc.). À l'approche de chiens aboyant lors d'une battue, mieux vaut au contraire s'arrêter et attendre qu'ils s'éloignent.

### Vendredi 7 avril 2023

#### • APPROBATION COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le compte Administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses nettes : **452 474.93 €** | Recettes nettes : **417 835.56 €**

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses nettes : **620 678.29 €** | Recettes nettes : **752 319.99 €**

	Résultat de l'exercice 2022
Investissement	- 34 636,37 €
Fonctionnement	+ 131 641,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 97 002,33 €</b>

#### • AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat 2022 et la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2021 :

	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultats exercice 2022	Résultats clôture exercice 2022
Investissement	- 128 619,61		- 34 639,37	- 163 258,98
Fonctionnement	470 750,95	128 620,00	131 641,70	473 772,65
<b>TOTAL</b>	<b>342 131,34</b>	<b>128 620,00</b>	<b>97 002,33</b>	<b>310 513,67</b>

#### • VOTE TAUX DES TAXES LOCALES

Pour rappel, lors de la séance du CM du 3 mars 2023, Monsieur le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de rétablir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de la commune .

Pour l'année 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents Décide et valide le maintien des taux actuels d'imposition pour la commune de Neuillé, à savoir :

- 41,28 % pour le foncier bâti
- 35,12 % pour le foncier non bâti
- 12,73 % pour les résidences secondaires éligibles à la taxe d'habitation ;

#### • ACHAT PARCELLE N°1504 LIEU-DIT « LE BOISAUDIER » À NEUILLÉ

Considérant que le conseil municipal du 7 octobre 2022 a délibéré pour l'acquisition par la commune d'une parcelle appartenant à l'agglomération, il y a lieu de modifier la délibération 2022-10-69 sur la superficie et le prix d'achat. En effet une partie du terrain divisé (n° 925 a et b) contient un puits de captage d'eau potable avec un périmètre immédiat qui ne peut être cédé. La nouvelle parcelle issue de la nouvelle division achetée par la commune est définie comme suit : parcelle n°1504 d'une superficie de 5a62ca (562 m²). Le prix d'achat forfaitaire est de 250 €, avec frais de bornage et d'actes notariés à la charge de la commune.

#### • VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents le vote du budget primitif 2023 suivant :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	252 635	002	Excédent antérieur reporté	307 040
012	Charges de personnel	274 480	13	Atténuation des charges	7 000
022	Dépenses imprévues	35 000	70	Vente de produits	23 600
023	Virement investissement	200 117	73	Impôts et taxes	438 000
042	Opérations ordre de transfert	0	74	Dotations subventions	194 550
65	Autres charges de gestion courante	200 582	75	Produits de gestion courante	16 500
66	Charges financières	4 500	77	Produits exceptionnels	5 974
67	Charges exceptionnelles	3 350	042	Transfert de charges	0
14	Atténuation de produits	22 000			
<b>TOTAL Dép. de Fonctionnement</b>			<b>TOT. des Recettes de Fonctionnement</b>		
<b>992 664</b>			<b>992 664</b>		

DÉPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
001	Déficit reporté	163 258,98	10	Dotations fonds divers et réserves	206 732,41
16	Emprunts et dettes assimilées	42 500,00	13	Subventions d'investissement	175 000,00
041	Opérations patrimoniales	0	16	Prêt CAF emprunts et dettes assimilées	0
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 117,00
204	Subvention équipement versée	33 473,43	040	Amortissement subv. équipement	28 383,00
21	Immobilisations corporelles	341 000,00	041	Subv.ég.nature pers. droit privé	0
<b>TOTAL des Dép. d'Investissement</b>		<b>610 232,41</b>	<b>TOTAL des recettes d'Investissement</b>		<b>610 232,41</b>

### • VALIDATION « CONVENTION-BAIL » ANTENNE RELAIS –TOTEM FRANCE

Considérant l'installation d'une antenne relais sur la parcelle n°1504 – section B, à l'adresse « Boisaudier » ; Vu la proposition de bail entre la société TOTEM France et la commune de Neuillé, pour une durée de 12 ans à compter de la date de signature ;

### • VALIDATION DEVIS CONTRÔLE POTEAUX INCENDIE

Le Conseil Municipal valide le devis n° 2023022, d'EAUX SAUMUR VAL DE LOIRE du 18 janvier 2023, d'un montant de 419,12 € HT et 502,94 € TTC pour effectuer le contrôle des poteaux incendie sur la commune ;

### • COMPLEXE SPORTIF SALLE BRANCHEREAU VALIDATION 2<sup>ÈME</sup> TR OPTIONNELLE « PROGRAMMISTE CRESCENDO »

Considérant le projet de construction du complexe sportif autour de la salle Branchereau ; Vu la proposition d'accompagnement, du programmiste CRESCENDO, le Conseil Municipal, - VALIDE la proposition de la 2<sup>ème</sup> tranche optionnelle pour l'accompagnement au recrutement d'un maître d'œuvre d'un montant de 4 225HT/ 5 070€ TTC du programmiste CRESCENDO Conseil ;

### • COMPLEXE SPORTIF SALLE BRANCHEREAU VALIDATION MAITRE D'OEUVRE

Considérant le projet de construction du complexe sportif autour de la salle Branchereau ; Considérant que 6 cabinets d'architecture ont répondu à l'appel d'offres ; Vu le rapport d'analyse des offres proposé par le programmiste CRESCENDO Conseil ; Considérant que l'architecte ATOME de Saumur a reçu la plus haute note. Le Conseil Municipal décide de retenir l'architecte ATOME de Saumur pour un montant de 98 125€ HT ;

### • DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET ESPACE MULTI-ACTIVITÉS BRANCHEREAU

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que certains travaux prévus au budget primitif de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, d'une subvention du département dans le cadre d'investissements des communes rurales

Le projet présenté est le suivant :

- Création d'un espace complexe multi-activités (pour les associations, la jeunesse, les activités sportives...)
- Coût prévisionnel de ce projet à 1 348 720 € HT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'état et du département

### • VALIDATION DEVIS BATIMENTS : ÉGLISE ET SALLE DES LOISIRS

Le Conseil Municipal décide :

Pour la Salle de loisirs (peinture structure métallique et muret) :

- DE VALIDER le devis de l'artisan « Le coup de pinceau », pour les travaux de la salle des loisirs : peinture structure métallique et muret ;

Pour l'Eglise saint-Médard (restauration vitraux) :

- DE VALIDER la proposition de devis du 24 juin 2022, d'un montant de 51 161,64 € HT et 61 393,97 € TTC, concernant les travaux de restauration des vitraux de l'église Saint-Médard.

### • TARIF CONCESSIONS CIMETIÈRE - COLUMBARIUM - JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents DECIDE de valider les tarifs des concessions pour le cimetière de NEUILLÉ, ci-dessous :

Tarifs CONCESSION		Tarifs CAVURNE (1 case)		Tarifs COLUMBARIUM (1 case)		Tarif JARDIN DU SOUVENIR
30 ans	60 €	30 ans	300 € + 60 €	30 ans	500€+60€	50€
50 ans	100 €	50 ans	400 € + 100 €	50 ans	600€+100€	
		4 urnes maximum		3 urnes maximum Plaque gravée fournie 250x80mm Prix 50€ pour la 2 <sup>ème</sup> plaque		

### INFORMATIONS

- Attestation Label terre de jeux 2024 : Mme MARTINEAU et M. ROY, se proposent pour assister à la séance pour recevoir le Label Terre de Jeux. Lors de cette séance, une présentation du Label est prévue ainsi qu'une proposition des actions que la commune peut organiser.
- Etat-Civil (Reliure) : Le devis reçu s'élève à 531.24€, il concerne les registres de 1992 à 2012 qui pourront prochainement être pris en charge.

### Vendredi 5 mai 2023

### • AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCES (ASA)

Les autorisations spéciales d'absence ne sont pas des congés, elles s'en distinguent par leur objet. Les agents de la commune peuvent être autorisés à s'absenter de leurs services dans un certain nombre de cas prévus par la Loi, sous réserve des nécessités de service. Le conseil après en avoir délibéré adopte le document relatif aux autorisations spéciales d'absence. Ce dispositif annule et remplace les dispositions antérieures en la matière.

### • MISE EN PLACE D'UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS POUR LE PERSONNEL DE LA COMMUNE « CET »

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial, en date du 6 mars 2023 décide de mettre en place un CET pour le personnel titulaire de la commune et pour le personnel non-titulaire employé de manière continue depuis 1 an.

### • PARTICIPATION ENFANT CLASSE - ULIS A LONGUÉ-JUMELLES ANNEE 22/23

Considérant le courrier du 11 avril 2023 de la Mairie de Longué-Jumelles demandant une participation financière pour la scolarité d'un enfant en classe ULIS et résidant sur la commune. Le conseil valide la demande de participation de 608,28€

### • CASVL APPROBATION DU RÉGLEMENT DISPOSITIF COMMERCE PLUS

Les crédits relatifs à la convention des fonds FISAC, étant épuisés, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire souhaite poursuivre ce soutien financier auprès des commerces et propose aux collectivités de l'ensemble du territoire communautaire, d'adhérer au dispositif COMMERCE PLUS et de définir son périmètre d'éligibilité.

Le conseil municipal décide :

- d'APPROUVER le règlement en faveur du dispositif COMMERCE PLUS, relatif aux aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité,
- d'APPROUVER le périmètre de centralisation communal éligible COMMERCE PLUS,
- de COFINANCER les projets à hauteur de 15% des dépenses éligibles dans la limite de 7 500€, qui seront étudiés en amont de toute décision préalable.
- DEMANDE que la zone d'activité soit exclue du périmètre de centralisation pour la commune de Neuillé ,

### • VALIDATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA CASVL

Conformément à la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 (article 40) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, parue au journal Officiel du 13 juillet 1999, Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Vendredi 9 juin 2023

### • ÉLECTIONS SÉNATORIALES, DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS

Le 24 septembre 2023 aura lieu les élections pour élire les 4 sénateurs du Maine-et-Loire pour une durée de 6 ans. Seuls les grands électeurs sont amenés à voter, pour la commune 3 titulaires et 3 suppléants sont élus. Messieurs Guy BERTIN, - Vincent BENOIST, - Benoit DUPUIS, Titulaires  
Monsieur Willy DELAUNAY, - Mesdames Béatrice LEBOUTEILLER-MABILEAU, Bénédicte RONCIN. Suppléants

### • ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DU SUZON

Le Conseil Municipal, après étude de deux devis, décide de valider la proposition de la société KOESIO, pour l'achat d'un copieur neuf de référence « kyocera Taskalfa 2554ci », d'un montant de 2 690 € HT, garantie 7 ans pièces détachées.

### • VALIDATION DU DEVIS ABAT-SONS : ÉGLISE SAINT-MÉDARD

Le conseil valide la proposition de devis EIRL JOAQUIM SORIANO du 27 mars 2023, d'un montant de 12 130 € HT et 14 556 € TTC, concernant les travaux de : démontage, de fabrication abat-sons;

### • LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION FONDATION DU PATRIMOINE (ÉGLISE)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des aides financières vont être sollicitées et propose de travailler avec la Fondation du Patrimoine, afin de soutenir ce projet de restauration et de sauvegarde du patrimoine communal. Celle-ci pourrait accompagner la commune, dans la mise en place et la gestion de la souscription publique.

### • DEMANDE DE SUBVENTIONS RÉGION ET DÉPARTEMENT (ÉGLISE)

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église St Médard le conseil décide de solliciter des subventions auprès de la Région et du Département pour les vitraux et les abat-sons dont le coût des travaux s'élève à 63 291,64€ HT et 75 949,97 € TTC

### • RASÉ 49 – SAUMUR DEMANDE DE PARTICIPATION

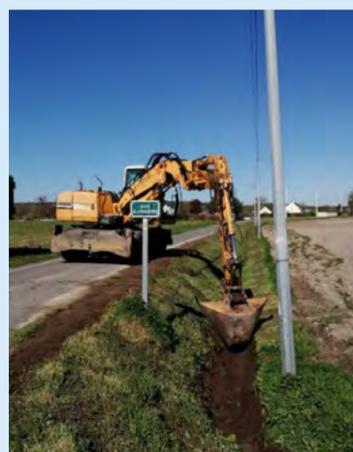
Dans le cadre d'un accompagnement supplémentaire des enfants de l'école qui nécessite un suivi plus adapté, il est proposé de donner une subvention au Réseaux d'aides spécialisés aux enfants en difficultés soit 1€ par enfant présent à l'école du Suzon soit 45 €.

## Voirie et réseaux sur la commune

Philippe Flacelière, adjoint à la voirie fait le point sur les travaux de ces derniers mois sur la commune.

Vous avez peut-être remarqué qu'un fauchage «raisonné» avait été réalisé au printemps cette année. Ce type de fauchage n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers. Les accotements des zones dangereuses (carrefours, virages...) sont entièrement fauchés pour assurer la visibilité.

Des curages de fossés et du dérasement ont été effectués afin de garantir le bon écoulement des eaux de pluie. Pour rappel, les propriétaires qui possèdent des entrées avec des buses dans le fossé communal sont responsables de l'entretien du busage (écrasement ou bouché). Dans le cadre d'un curage de fossés, les ouvrages en mauvais état qui ne jouent plus leur rôle d'écoulement doivent obligatoirement être remplacés ou débouchés par les bénéficiaires de l'ouvrage.



Afin d'éviter des chutes de branches sur la chaussée, un passage de lamier a été fait sur la commune. Les arbres et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité. Ils peuvent entraver la circulation des piétons et des véhicules et réduire la visibilité (y compris la visibilité en intersection de voirie) ou cacher les panneaux de signalisations. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à l'élagage, la taille et l'entretien des arbres, arbustes, haies, racines et plantations en bordure de domaine public ou privé. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, fibre). ■

### • Commémoration

#### Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai avait lieu la commémoration de la Victoire de 1945. La population, les enfants des écoles, les anciens combattants et militaires se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la 2<sup>nd</sup> Guerre mondiale. Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée devant la mairie, en souvenir des résistants et déportés de Neuillé. La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié au P'tit Neuilléen. ■



### • Environnement

#### Une pause s'impose

Notre commune possède désormais trois aires de pique-nique. Une à la Fontaine Suzon, une en haut du terrain de bicross près du stade et une nouvelle au lieu-dit «La Gravelle», après le pont de l'autoroute en venant de Vivy, à proximité de la piste cyclable. Deux tables de pique-nique et une poubelle y ont été installées à disposition des promeneurs et cyclistes. ■



### • Dynamique communale

#### Bienvenue chez vous !

L'équipe municipale élue en 2020 n'avait pas encore eu l'occasion d'organiser un pot d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune. Ce fut chose faite le vendredi 9 juin. Après le mot de bienvenue de Guy Bertin, les élus du conseil municipal, les membres des associations et la trentaine de nouveaux Neuilléens présents ont pu se présenter et partager un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié. ■



### • Environnement

#### Tous au verger !

Puisqu'à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine, profitons de cette période pour inaugurer notre verger communal ! Le dimanche 19 novembre à partir de 10h, les habitants sont invités à participer à la fête du verger. Au programme : la plantation d'arbres fruitiers par les parents des enfants nés depuis 2020 ; un troc graines, arbres et plantes d'automne ; des ateliers sur le thème du jardin ; la remise des prix des maisons fleuries 2023.... Ce sera également l'occasion de lancer les préparatifs pour l'inscription de notre commune au label villes et villages fleuris 2024. ■



Semis au printemps de phacélie, moutarde et luzerne

### • Animation

#### Quand la musique est bonne

La musique a résonné sur Neuillé samedi 17 juin pour fêter l'arrivée de l'été. Le duo acoustique *Les Franglais* a débuté la soirée avec des reprises éclectiques allant de Louise Attaque à Selah Sue en passant par Oasis. En 2ème partie de soirée, les membres d'*High Phone Tribute Téléphone* ont fait danser les spectateurs sur les titres du groupe de rock emblématique des années 80 «Téléphone». ■



### • Environnement

#### Une distribution sans prise de bec

L'opération de distribution gratuite de poules a une nouvelle fois connu un franc succès. Au total, quelques 210 poules ont été données à la population. À elles toutes, sur l'année, elles consommeront environ 10 500 kg de déchets alimentaires et produiront 50 400 oeufs ! ■



### • Environnement

#### Roseaux sauvages !



Comme chaque année, une matinée de nettoyage du Suzon est organisée avec les habitants du village. Dans une ambiance conviviale, ce moment permet d'entretenir et de libérer le cours d'eau des branches, roseaux et plantes envahissantes. Prévoir bottes, râteliers, fourches... Apéritif et un pique-nique seront offerts par la mairie aux bénévoles. Rendez-vous le **samedi 2 septembre** à partir de 8h à la Fontaine-Suzon ! ■

### • Patrimoine

#### Notre patrimoine à l'honneur

La mairie et l'église seront ouvertes le dimanche 17 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Une exposition documentée (cartes postales, registres, presse...) sur l'histoire de Neuillé sera présentée dans la salle du Conseil de la Mairie. Si vous possédez des documents, coupures de journaux sur les fêtes, manifestations ou événements qui se sont déroulés sur la commune, vous pouvez contacter la mairie afin d'alimenter notre exposition.

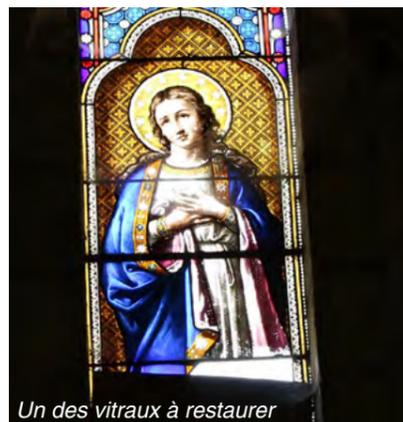
#### Restauration des vitraux

Une souscription sera également lancée le dimanche 17 septembre pour financer la restauration des vitraux de l'église et des abat-sons du clocher. Les habitants pourront faire des dons auprès de la Fondation du Patrimoine, organisme de collecte. ■

### • Animation

#### Repas des aînés

Les habitants de plus de 70 ans sont conviés au repas des aînés le samedi 23 septembre à la salle des Loisirs. Le coupon-réponse sur l'invitation est à remettre en mairie avant le mardi 5 septembre. ■



Un des vitraux à restaurer



Abat-sons en bois abîmés par le temps

## L'école publique du Suzon

Une fin d'année en beauté !

L'année s'est terminée le vendredi 7 juillet.

En cette dernière période, les élèves ont pu bénéficier de plusieurs activités et sorties exceptionnelles.

Tous les élèves de l'école ont participé à une chasse aux oeufs le vendredi 7 avril. Chocolat et rires étaient au rendez-vous !

L'école entière s'est métamorphosée avec l'arrivée de princesses, super-héros et super-héroïnes, et monstres effrayants lors de l'après-midi déguisé du vendredi 14 avril.



Le 5 mai, les enfants ont pu préparer le cadeau de la fête des mères grâce au personnel du Jardin du Coeur de Saumur, puis le 2 juin, Marion Bénard a pu distribuer à son tour ses conseils pour planter le cadeau de fête des pères que les enfants ont apporté chez eux. Les élèves ont accueilli leurs futurs camarades de PS et TPS le temps d'une matinée, le 16 mai. Tous sont pressés de les retrouver en septembre 2023! La classe de TPS-PS-MS a clôt son projet «Animaux de la ferme» grâce à la visite d'une ferme pédagogique à Andard le 11 avril.



La classe de GS-CP a fêté le 100ème jour d'école en consacrant la journée entière à des activités tournant autour du nombre 100 et le mardi 20 juin, les élèves de CP ont chaussé leurs baskets pour rendre visite aux CE1 et CE2 de Blou pour découvrir leur nouvelle école. Le lundi 26 juin, les élèves de GS-CP ont participé à une superbe intervention de la compagnie «Vent des Cirques» à domicile, près de la salle Branchereau.

Elodie et Sylvain ont été très chaleureux et plein d'enthousiasme pour montrer à nos grands comment faire du jonglage, du hula-hoop, de l'équilibre sur boule ou encore au trapèze, parmi d'autres activités. Toute l'école a pu assister à leur magnifique spectacle où s'entremêlent humour, magie, musique, bulles et amour.

Pour terminer l'année en beauté, l'école est allée découvrir les paysages de la Loire à bord d'un bateau avec Loire Odysée, le vendredi 30 juin, puis tous ont fêté les vacances en compagnie des familles lors d'un pique-nique le vendredi 7 juillet.

L'équipe de l'école remercie tous ses partenaires de l'année (parents, mairies, partenaires locaux) et souhaite à tous les lecteurs un bel été ! ■



L'année scolaire 2022/2023 se termine et l'Association des parents d'élèves des écoles publiques de Blou et de Neuillé souhaiterait remercier les nouveaux membres ainsi que les parents d'élèves qui ont contribué à la réussite de cette nouvelle année !

Nous avons réalisé plusieurs actions, comme les ventes de brioches de Vendrenne ou les chèvres de Julie Migaud lors du marché de Printemps. Cela nous a permis de financer de nombreuses sorties et activités scolaires, telles que la croisière sur la Loire, l'initiation aux arts du cirque pour l'école de Neuillé ou la classe découverte en bord de mer de l'école de Blou.

Le point d'orgue de cette année a été la fête des écoles le samedi 17 juin à Neuillé où nous avons pu assister aux magnifiques spectacles des enfants. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les participant(e)s pour ce moment convivial. Nouveaux parents, n'hésitez pas à venir aux réunions notamment celle qui aura lieu fin septembre, un moment sympathique ! Merci aux élèves des deux écoles, aux maîtresses et au personnel éducatif pour cette belle année ! ■

PS : L'association propose toujours de la location de vaisselle. Contact : Facebook « APE des écoles publiques de Blou et de Neuillé » ou [apeup.blou.neuille@gmail.com](mailto:apeup.blou.neuille@gmail.com)



## Ecole Notre Dame des Champs

Chers amis de Neuillé,

Nous voici au terme de cette année de transition, de cette innovation concernant la direction partagée en multi site. Ce principe novateur a pour but décentraliser la fonction afin de permettre aux enseignants ayant déjà un poste particulier en raison du multi-niveaux de se consacrer essentiellement à leur fonction enseignante sans y ajouter toutes les facettes de la direction. Elle permet également à la cheffe d'établissement, positionnée sur deux sites, de parfaire ses connaissances dans ce domaine en la libérant de la fonction d'enseignement sur de nombreux niveaux.

En lien avec ses enseignants et le personnel OGEC, la cheffe d'établissement était présente un jour par semaine sur site Neuilléen. Cela a permis d'accéder à une plus large autonomie des enseignants et des partenaires tout en favorisant le développement d'une pédagogie novatrice au service des élèves qui nous sont confiés. Voici donc pour vous quelques projets conduits par les enseignantes : la semaine burlesque, le carnaval, l'inauguration, les spectacles vécus, le gouter solidaire de Pâques et la fête Pascale, la reconduction du temps piscine, la sortie au château du Rivau en lien avec le thème d'année, la kermesse, la prévention contre les morsures de chiens en lien avec l'EMC, la matinée sportive et le pot de sortie ! Quelle vie ! Mais que de merveilleux temps forts !



**CARNAVAL NOVATEUR** Pour cette année 2023, le carnaval préfigurant Pâques s'est déroulé sur une semaine complète à la mode créole :

JOUR 1 : les enfants et adultes se présentent à l'école auréolés de jaune et orange couleurs de la joie, du feu et du soleil ; JOUR 2 : nous nous présentons en inversant les habitudes : les garçons en filles et les filles en garçons pour le mariage burlesque ; JOUR 3 : tout le monde est en rouge et noir pour symboliser l'envie de départ des diables et du mal pour les périodes à venir ; JOUR 4 : nous étions multicolores et avons ensuite vécu le GOUTER SOLIDAIRE : pour cela : chaque enfant qui souhaitait participer à celui-ci rapportait



un don alimentaire pour une association, en échange, il recevait une tranche de pain beurre et un carré de chocolat. Nous avons donc vécu notre temps Pascal autour du partage avant un lien à l'église avec Sœur Félicyta. Le samedi suivant, tout le monde s'est retrouvé pour vivre le traditionnel carnaval avec défilé dans les rues de Neuillé et le passage pour saluer M Bertin sur le perron de la mairie.

### UN THÈME SUR LES CONTES

**CULTURE** Tout au long de l'année, les élèves ont appréhendé la structure narrative du conte et ont découvert et redécouvert de nombreux contes du patrimoine.

C'est ainsi qu'au départ d'une forêt enchantée de farfadets et ... de 7 nains ou encore de bottes de 7 lieues, nos jeunes se sont réappropriés en contexte de l'époque et en tenues s'il vous plaît ces contes imaginés et rêvés !



Quelles autres infos vous partager, quelles autres photographies ? Nous en avons de trop et chaque année le dilemme est grand pour choisir ! Ainsi, pour clore : une photographie de l'atelier de prévention aux morsures de chiens. Nous nous excusons pour les autres sujets non développés qui mériteraient un paragraphe chacun. À très vite ! L'équipe de l'école Notre Dame des Champs qui a adoré cette belle année ! ■



### Les associations de l'école

- **l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.)** Hé bien nous voici sur un beau projet autour de l'inauguration où Association OGEC et APEL se sont réunies : l'inauguration de nos fenêtres, fresques et maintenant graffitis a eu lieu ! Avez-vous vu nos nouveaux décors ? Etes vous passés devant l'école ? Sonnez lorsqu'il y a du monde nous vous accueillons avec plaisir hors temps scolaire pour vous raconter notre histoire.

- **l'Association des Parents (A.P.E.L.)** D'intenses participations de la part de l'APEL ont permis de venir à bout de projets. Un énorme BRAVO à tous les parents qui s'investissent pour le bien de leurs enfants. Cette année, que dire de tous les projets que l'association a soutenu ? Fort d'un accueil constructif et d'une sacrée dose de bonne humeur, l'APPEL en cette fin d'année a contribué à l'inauguration tant attendue, à la kermesse, à financer des actions scolaires, au pot de sortie de fin d'année, à l'ambiance joyeuse et nous en passons, merci à eux aussi, comme à l'OGEC, de vivre avec nous ces beaux moments !! ■



## Sport

### LE POINT SUR LA PROCHAINE SAISON DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



Au terme de la saison 2022-2023, les équipes seniors se sont toutes maintenues à leur niveau, la A termine à la 3e place à 5pts de la montée, la B finit 4e et la C à la 6e place. Globalement ce fut une bonne saison avec quand même le regret que l'équipe fanion ait raté la montée.

Une page va se tourner en effet après 8 saisons à la tête des seniors, Christophe HARREGUY quitte le club.

Son remplaçant se nomme Julien CHEVALIER, ancien joueur du SCO d'Angers, de Thouars et de l'Olympique de Saumur, il a ensuite entraîné des clubs au niveau national et régional. Il a été séduit par le projet du club et vient avec des ambitions et de l'expérience afin d'en faire profiter son groupe de joueurs.

L'autre bonne nouvelle est le retour de Romain COQUAU à l'ASVN, après 20 ans passé à l'Olympique de Saumur depuis l'âge de 13 ans où il aura tout connu, le niveau régional puis national, des matchs de coupes de France contre des clubs de Ligue 1 et 2, il a décidé de revenir à son club formateur, (champion du 49 en Poussins en 1999) et à son tour de transmettre sa passion et son expérience pour former tous nos jeunes des U6 au U17, aidé bien sûr par d'autres éducateurs.

L'ASVN avec ses 2 principales recrues pour coacher l'ensemble du club, continue de jouer la carte de la jeunesse et de la formation avec ses 180 licenciés. N'hésitez pas à prendre contact auprès des responsables si vous voulez nous rejoindre.

L'an prochain nous aurons 3 équipes seniors en D3, D4 et D5 ; 1 équipe U17 en entente avec Vernantes et Allonnes-Brain, 1 U15 en entente avec Allonnes-Brain, 1 U13 autonome, 2 U11 et 2 U9.

La satisfaction de la fin de saison a été notre tournoi de jeunes, Souvenir Michel-Mandot, qui a réuni 55 équipes (un record depuis 23 ans) des U11 au U17, soit 550 jeunes et près de 200 matchs sur 4 terrains, dans une superbe ambiance. Tous les jeunes ont été récompensés par des maillots, des ballons des coupes... grâce en partie à nos sponsors fidèles depuis de nombreuses années.

A partir du 31 Juillet, les seniors reprendront le chemin du stade et fin Août début Septembre ce sera au tour de nos jeunes.

Tél Stade : 02-41-52-50-63

Sébastien ECK : 06-19-15-21-94

Willy DELAUNAY : 06-79-01-57-69

Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club :

[as-vivy-neuille-90.footeo.com](http://as-vivy-neuille-90.footeo.com)

### Catégories pour la saison prochaine

U6 - U7 - U9 de 2015 à 2018

U10-U11 joueurs nés en 2014 et 2013

U12-U13 joueurs nés en 2012 et 2011

U14-U15 joueurs nés en 2010 et 2009

U16-U17 joueurs nés en 2008 et 2007

U18-U19 joueurs nés en 2006 - 2005

SENIORS à partir de 2004



Equipe U17 ASVN le jour du Tournoi



Equipe U13 de Percy dans la Manche



Le Club ASD NOYANTAIS Vainqueur du Challenge du meilleur club du tournoi

### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 : Concours de Pétanque Interne au club  
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 : Soirée Dansante Salle des Bassauges à VIVY

## Sport



### L'INTRÉPIDE DE NEUILLÉ

Après une belle saison 2022-2023 et l'arrivée de nouveaux joueurs, l'Intrépide de Neuillé souhaite constituer une 2<sup>ème</sup> équipe senior à la rentrée. Si vous voulez participer au développement du club en pleine évolution, un club familial où la bonne humeur côtoie l'esprit de compétition, rejoignez l'Intrépide de Neuillé dès la reprise des entraînements le 31 juillet. Entraînements : les lundi, mercredi et vendredi.

Demande de licence auprès de Bastien Bellier, président du club au 06.50.90.96.53 ou via facebook.



### • Résultats des challenges de la société de boule de fort, l'Agrément de Neuillé



Le challenge des invités s'est terminé au mois d'avril avec une finale gagnée par Pierre-Éric Roger, Alain Deletang et Rémi Poirier contre Sébastien Chaussepied, Corentin Levoyer et Franck Berthelage (12-2)



Mardi 11 avril, Bernard Bélanger et Alain Bienvenu ont remporté la finale du challenge des retraités face à Joël Sourdeau et Jean-Marie Boron (12 à 7). 48 équipes participaient à ce challenge.



24 équipes se sont rencontrées lors du challenge Intersociétaire. Il a été remporté par Pierre-Éric Roger et Willy Delaunay qui étaient face à Christophe Boireau et Sébastien Loigerot (12 à 8).

Les équipes et Franck Courvoisier (au centre) président de la société de boule de fort de Neuillé

Le challenge des artisans débutera en septembre.

### • Le marché des producteurs de pays fait le plein

Le vendredi 12 mai, près d'une vingtaine de producteurs étaient présents place de l'église pour débiter cette nouvelle saison des Marchés des producteurs du Pays Allonnais. Fruits et légumes, viande, confiserie, cacahuètes, vin... chacun a pu repartir avec un panier bien garni de bons produits locaux.

Les prochains marchés auront lieu à Allonnes le 1er septembre et Varennes-sur-Loire le 15 septembre. ■



### • Une championne de France à Neuillé !



Thanaïs et Bando Hit Linaro

Début juillet se tenaient les championnats de France d'équitation à Lamotte-Beuvron. Thanaïs Capelle-Morosi de l'écurie Capesi (écurie privée) à Neuillé a remporté la médaille d'or et devient championne de France AS Poney Élite dans la catégorie dressage !

L'année dernière déjà, elle avait réalisé une très belle performance en remportant la 2ème place dans la même catégorie. Elle termine donc cette année sur la plus haute marche du podium pour sa dernière participation dans la catégorie «Poney», la limite d'âge étant fixée à 16 ans. Autre bonne nouvelle pour Thanaïs et son poney «Bando Hit Linaro», ils ont été sélectionnés pour les championnats d'Europe qui se tiendront cet été au Mans. Nous leur apportons tous nos encouragements et tous nos vœux de succès !

### Graines de championnes

Et ne nous arrêtons pas en si bon chemin puisque fin juin, deux jeunes cavalières de l'écurie de la Borde, Anaëlle et Louanne Jouy-Curieux ont concouru aux Championnats de France Derby Cross au domaine de Grosbois dans le 94. Anaëlle et son poney Trudy IV, vice-champions départementaux cette saison, terminent à une très belle 19ème place sur 89 partants.

Louanne et Ajax, champions départementaux en P3b CCE se classent à une superbe 4ème place dans l'épreuve P3. Des résultats prometteurs ! Prochaine étape, les championnats de France en CCE (Concours Complet d'équitation) à Lamotte-Beuvron. Nous pouvons être fiers de nos cavalières et nous les encourageons pour les prochaines compétitions ! ■



Anaëlle et Louanne aux championnats départementaux



Anaëlle (en haut) et Louanne (en bas) aux championnats de France Derby cross

### • Avec tambours et trompettes

Le samedi 20 mai, le bar-restaurant Le P'tit Neuilléen organisait sa soirée fouées / fanfare sur la place du village. Plus de 150 personnes étaient présentes pour déguster les fouées de Papy et assister au spectacle des majorettes et des musiciens de l'Élan saumurois déambulant sur des airs de reprises connues. Une belle ambiance comme on les aime ! ■



Le P'tit Neuilléen propose durant les week-ends d'été (vendredi soir, samedi midi et soir) une formule moules-frites ! Renseignements et réservations au 02.41.67.68.53. ■

**La tablée neuilléenne**  
sam. 9 septembre  
à partir de 16h au stade de foot

**Pétanque**  
Jeu gonflable

**Feu d'artifice**  
Apéritif offert par la mairie

Renseignements : 02.41.52.55.61 / 06.63.08.82.94

Retenez la date : la tablée neuilléenne aura lieu le samedi 9 septembre

### • On n'a pas tous les jours 104 ans



Le 23 mai dernier, Albertine Mabileau résidente à Neuillé fêtait ses 104 ans ! Née en 1919 au lendemain de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, originaire de Varennes-sur-Loire, elle est arrivée en 2017 dans sa famille d'accueil chez Michelle et Jacky Hupon. Très vite, elle a pris ses habitudes. «Elle aime être dans la véranda et regarder

les passants de l'allée des marronniers. Albertine garde une très bonne vue malgré son âge » explique Michelle. «Elle prend encore beaucoup de plaisir à manger, elle a très bon appétit et est très gourmande ! ». Les semaines sont rythmées par les visites de ses deux filles, Michèle et Marie-Hélène. Trois de ses arrière-petits-enfants habitent à Neuillé. Le petit dernier Enzo né en 2019 a tout juste 100 ans d'écart avec elle.

Michelle et son mari Jacky accueillent des personnes âgées depuis 1988. Albertine sera leur dernière résidente, l'heure de la retraite a bientôt sonné pour Michelle. Une retraite bien méritée car le couple aura accueilli en 35 ans plus d'une vingtaine de résidents. ■

### • La semaine bleue dans le Pays Allonnais

Des animations organisées par le collectif seniors de l'EVS auront lieu du 2 au 13 octobre dans le cadre de la semaine bleue.

**Lundi 2 oct.** : 14h/17h - Découverte et initiation à la boule de fort à la société de Neuillé ;

**Mardi 3 oct.** : 14h30/16h30 - Action de prévention «Code de la route et randonnées en sécurité» Salle des Bassauges à Vivy ;

**Judi 5 oct.** : 10h45/11h45 - Gymnastique adaptée au PAMA à Allonnes ;

**Lundi 9 oct.** : 14h30/17h00 - Jeux de société et grands jeux à Allonnes au PAMA. Goûter offert par le CCAS d'Allonnes ;

**Judi 12 oct.** : 10h00/12h00 et 14h00/16h00 - Atelier socio-esthétique et bien-être à l'Espace jeunesse Le Mégafun à Vivy. Inscription auprès de l'EVS entre 9h00 et 12h00 au 02 41 40 48 33

**Vendredi 13 oct.** : 9h00/12h00 - Atelier collectif : «Utilisation du smartphone» et 14h30/17h00 Conférence : «Mieux comprendre la pratique du numérique par les petits-enfants». Renseignements auprès de l'EVS Nord Saumurois 02.41.40.48.33. ■



### • Comme un air d'antan



Les cyclistes de la boucle «Authentic 1868 - La route des gravels» de l'Anjou Vélo Vintage étaient de passage à Neuillé le samedi 1er juillet.

Long de 105 km, ce parcours réservé aux cyclistes aguerris mêle chemins et routes avec des dénivelés importants. Il traverse notamment les communes du nord saumurois. ■



### Naissances

**MOREAU** Elia, Fabienne, Sylvie, le 20 mars 2023  
**BRARD** Raphaël, Louis, Michel, le 10 avril 2023  
**GALLET** Gabin, Antoine, Alexandre, le 19 mai 2023  
**CARROUX** Inès, Louise, le 8 juin 2023

### Mariages

Le 3 juin 2023  
 Jérôme **HUPON** et Christelle **CHAILLOUX**  
 Le 15 juillet 2023  
 Harlem **NDONGA** et Nathalie **PHILIPPOT**  
 Le 22 juillet 2023  
 Jonathan **LANGÉ** et Johanna **PERRICHER**

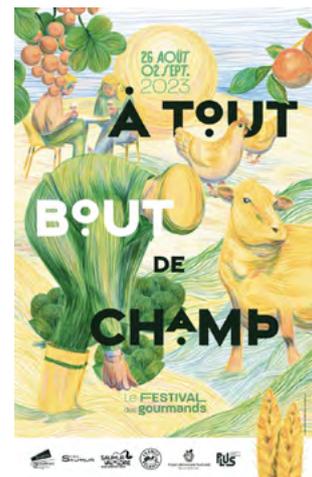
### Décès

Yvonne **BARRAULT**, née **RONCIN**, le 8 juillet 2023

### Le carnet

### • L'agriculture en fête !

Du 26 août au 2 septembre, l'agglomération Saumur Val de Loire organise le festival «À tout bout de champ» autour de l'agriculture et de l'alimentation. Un programme festif qui débutera à Neuillé avec le Comice Agricole. D'autres rendez-vous seront proposés tout au long de la semaine sur le territoire saumurois ; des visites de fermes, ateliers de découverte des métiers agricoles, dégustations, conférences... La semaine se clôturera par le festival agricole et alimentaire à l'hippodrome de Verrie. Toutes les dates et informations sur le site internet [www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr) ou en mairie.



### • Le comice agricole Nord-Loire est de retour

Après 12 années d'absence, le comice agricole Nord-Loire reprend du service. L'association dont le bureau a été renouvelé l'année dernière, a décidé d'organiser son prochain comice agricole à Neuillé les samedi 26 et dimanche 27 août. Deux jours de festivités et d'animations autour de l'agriculture avec un concours de labour, vieux tracteurs, exposants professionnels, matériel agricole, marché local, ferme.... Entrée gratuite. Une soirée dansante le samedi soir (Réservation 06.81.99.71.91).

Le comice agricole recherche des bénévoles pour aider lors de cet événement. Si vous êtes intéressés rendez-vous à la salle des loisirs de Neuillé le **jeudi 10 août à 19h30**. ■



### DATES À RETENIR

- **Samedi 26 et dimanche 27 août**  
**Comice agricole** Samedi à partir de 14h / dimanche à partir de 9h
- **Samedi 2 septembre**  
**Nettoyons le Suzon** Rendez-vous à partir de 8h à la Fontaine Suzon
- **Samedi 9 septembre**  
**Tablée neuilléenne** à partir de 16h - Stade M. Mandot
- **Dimanche 17 septembre**  
**Journées du Patrimoine** Exposition dans la salle du Conseil de la mairie et visite de l'église de 14h à 18h
- **Samedi 23 septembre**  
**Repas des aînés** Salle des loisirs à partir de 12h
- **Samedi 11 novembre**  
**Cérémonie Armistice 1918** Mairie à partir de 11h30
- **Samedi 18 novembre**  
**La fête au verger** Rue de la Fontaine au Gué à partir de 10h